Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 45

Artikel: A 'na tenâbllia dè municipalitâ
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197821

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

professeurs, sympathiques toujours pour qui sait les comprendre.

Mais, d'ici à ce qu'on puisse se passer de lui, il a encore le temps de rendre bien des services. Et lorsqu'il sera définitivement classé dans le nombre des inutilités, bien des amis lui resteront encore. Plus d'un vieux professeur à la fin de sa carrière viendra y retrouver des impressions disparues, y revivre l'heureux temps envolé; alors l'antique escalier aura des craquements subtils et bien doux sous le pas incertain de la vieillesse. Il lui parlera de ses jeunes années, des amis d'autrefois maintenant disparus, de ses illusions perdues. Ce retour au passé n'aura rien d'amer et peut-être, le vieux professeur, arrivé en haut après avoir revu tout son jeune temps, se souviendra-t-il du refrain bien connu :

Quand en ce monde tout se glace,
Le cœur encore peut rajeunir.

JEAN-MARIE.

Les mariages d'aujourd'hui.

L'officier d'état civil ***, gros bonhomme de la campagne, étrillait l'autre jour une belle jument grise au fond de son écurie.

Un jeune homme du village voisin s'avance sur la porte, mais, encore ébloui par les rayons d'un soleil éclatant, l'écurie lui paraît plongée dans une profonde obscurité.

— Etes-vous là, père David?

— Hé! qu'est-ce qu'il y a de bon à ton service?

— Voilà... vous savez... j'ai envie de faire le grand saut.

— Eh bien, tu n'as qu'à venir demain à trois heures, avec ta future, à la chambre de la municipalité.

— Bon, ça sera bientôt fait?...

— Ah! pardine, il ne faut pas longtemps; je vous lis là quelques lignes, vous répondez: oui, et en avant marche!

— Eh bien, voilà mes papiers... Au revoir, père David.

— Au revoir... A propos, qui maries-tu!

— La grosse Louise à l'ancien conseiller, vous savez bien. Elle n'est pas tant belle, mais elle aura de ça (ici un mouvement du pouce et de l'index). Et puis, une forte gaillarde à l'ouvrage, allez seulement.

— Je désire de tout mon cœur que vous soyez heureux.

— En tout cas, vous savez, père David, il y aura toujours du pain sur la planche... A revoir.

Le lendemain, vers trois heures, l'officier d'état civil, occupé à tondre une brebis, pose les ciseaux, fait appeler à la hâte l'huissier municipal, relève son col de chemise, se lave les mains, ramène sur les tempes deux mèches de cheveux plats et se coiffe d'un tube qui compte vingt printemps.

L'huissier arrive tout essoufflé; « Bonjou; y a-t-i du nouveau? »

— Pas grand'chose; c'est seulement Jules Grognard qui vient à trois heures pour se tordre le cou. Va-t-en ouvrir la salle et mets-moi une plume et un potet sur la table.

— On y va... faut-il balayer?

— Oh! que non; c'est pas la peine.

Vingt minutes après, les fiancés, accompagnés chacun de son père et de sa mère, attendaient sur l'escalier de la maison communale.

« Serviteur, ça va-t-i?... Alors, voilà le grand jou, » leur dit l'huissier Jaques.

— Hélas! oui, répond en pleurant la mère de la jeune fille; c'est toujours bien dur de se séparer de son enfant.

— Bien su, bien su, ajoute l'huissier, mais que voulez-vous, on ne peut pas toujours les avoir sous ses cotillons.

L'arrivée de l'officier de l'état civil interrompit brusquement cet entretien sentimental.

— Bonjour, messieurs z'et dames, fit-il en soulevant son tube aux bords râpés. Puis, se tournant vers Jaques: « Fais-les voir entrer et pousse-me voir cette porte. »

L'huissier s'assit dans un coin et les gens de la noce prirent place sur un banc de bois, dont l'une des jambes, beaucoup plus courte que les autres, donnait lieu à de brusques et comiques balancements.

« Et les témoins, Jaques? s'écrie l'officier d'état civil.

— C'est pardine vrai... pardon, estiuse, je les oubliais.

Et courant vers la maison voisine, l'huissier appela: « Psst, psst!... Henri, François, venez vite comme témoins. »

— Je ne peux pas, *j'enchaple* ma faux.

— Tant pis, je vous requéris d'office.

— Y aura-t-il un verre après?

— Aloo!

Les témoins introduits, l'officier d'état civil dit à l'assistance: « Veuillez vous lever debout, s'il vous plaît. »

Puis, ouvrant le texte de la loi, il adressa successivement aux époux les questions d'usage:

« Jules-Frédéric Grognard, fils de Jean-François et de Pauline, etc., déclarez-vous vouloir prendre Jeanne Potu pour votre épouse? »

— Oui.

« Jeanne Potu, fille de Samuel et d'Elise, etc., déclarez-vous vouloir prendre Jules Grognard pour votre mari? »

— Oui.

» En conséquence de cette déclaration que tous deux venez de faire, je vous déclare, au nom de la loi, unis par le mariage. »

Les époux et témoins signèrent au registre et la cérémonie fut terminée.

* * *

« Nous allons vite piquer quelque chose, » dit l'époux au père David.

A ces mots, les deux témoins dressent l'oreille et les regards de l'huissier s'éclairent d'un nouveau feu.

Quelques instants après, nos gens échangeaient, à la pinte en face, des vœux et des compliments de circonstance, lorsque la mère de l'épouse dit à son gendre:

« Tout de même, il faut faire bénir votre mariage à l'église, Jules. »

— Que voulez-vous encore recommencer avec ces ministres qui n'en finissent jamais, fit ce dernier; n'est-ce pas bien plus simple comme ça? Qu'en dis-tu, Jaques? ajouta-t-il en s'adressant à l'huissier.

Celui-ci, qui trouvait le vin trop bon pour se permettre de déplaire à qui que ce soit, répondit:

« Ma foi, c'est suivant les opinions. En tout cas, ça ne peut faire ni bien ni mal. »

L. M.

Le mariage à la chandelle.

Au Transwaal, dont on parle tant aujourd'hui, les mariages ne se font guère comme celui que nous venons de raconter. Les mœurs de ce peuple sont d'ailleurs bien différentes des nôtres.

Dès qu'un jeune homme a l'âge requis pour contracter union, nous disent les *Annales politiques et littéraires*, il dresse la liste de toutes les jeunes filles des districts environnants, met une plume à son chapeau, monte à cheval et commence sa tournée de fiançailles.

Arrivé au logis qu'il visite en premier, il entre sans mot dire et exhibe une boîte de prunes confite et une chandelle de cire, langage symbolique que la mère et la fille comprennent à l'instant.

Les prunes sont pour la mère et elles ne sont jamais refusées. La chandelle est pour la jeune fille et elle est parfois repoussée, ce qui signifie qu'il n'y a pas mèche.

Dans ce cas, le galant remonte à cheval sur l'heure et reprend sa tournée. Si, au contraire, la chandelle est acceptée, elle est allumée sur le champ, et la mère se retire en fichant une épingle à un pouce ou deux de la flamme, pour mesurer au jeune couple la durée de l'entretien qui lui est permis.

Et voilà!

On ne dit pas si les fiancés se font scrupule de fixer l'épingle un peu plus bas quand la maman a tourné le dos.

A 'na tenâbllia dè muncipalitâ.

Quand on est municipau, s'agit dè teni fermo po lè centimes dè la coumouna, s'on vâo ètrè d'attaque, mâ y'ein a bin que vont pi trâo liein et que sè font gaillâ recriâ pè lâo rapasséri.

Cardon étâi on gaillâ que fiffâvè qu'on dianstre et qu'étâi pllien dè dettès coumeint on tsin dè pudzès; l'étâi râ quand on lo véyai battre on coup et quand l'avâi oquiè, tot passâvè pè lo cabaret. Dein on ménadzo ïo ia on hommo dinse, ne faut pas s'ébahy se tot va dè travai et qu'on dzo âobin l'autro lè guignons et après lo betetiu arrevont.

On dzo que Cardon avâi bu dè cllia bourtia dè mame, l'ont trovâ peindu pè lénau et lè dzeins ont de: « L'a bin fe! »

Vouaiquie don la pourra Janette tota soletta, kâ n'aviont min d'einfants et la coumouna, à quoui Cardon dévessâi on part dè millè francs su son bin, seint comptâ lè z'intérèts, fe subhastâ tot lo commerce, que compregnâi feinameint cllia baraqua, que vegnâi quasu avau et on petit courti découtè. La pourra véva tombâ don à la tserdze dè la coumouna.

Faillâi don la lodzi et la manteni su la tiéce dâi pourro; po lo lodzémeint, l'ont décidâ, pè pedi po la vilha, dè la laissi dein la baraqua et dè l'âi bailli treinta centimes per dzo po son laci et son café; quant âo courti, l'ont décidâ dè l'amodiyi.

La pourra Janette que comptâvè qu'on l'âi laissérâi assebin cé courti est venia rodze dè colèro quand l'a cein su, kâ cein lâi fasâi maubin dè vairè veri cllião carreaux et l'âi pliantâ pè cauquon d'autro, li qu'amâvè tant jerdinâ; pu l'avâi tant coutema dè l'âi allâ à tot momeint sâi po çosse, sâi po cein, que cé courti l'âi manquâvè. Pu ne l'âi faillâi-te pas oquiè po férè 'na gotta dè soupa! et io allâ lo preindrè ora? lo roba? Ne poivè pas sè neri tota la dzornâ dè pan et dè café!

Cauquiès teimps ein après, que l'eût bin ruminâ tot cein, la Janette s'est décidè dè retornâ ein municipalitâ po coudhi ravâi cé courti. « Sarâi bin lo diabllio se ne me lo rebaillont pas, » se sè desâi ein l'ai alleint.

On la fe don eintrâ à la tenâbllia et quand l'eût de cein que volliâvè, lo syndico, qu'étâi on tot crâno, l'âi repond:

— Coumeint? vo foudrâi onco cé courti? avoué tot cein que la coumouna vo baillè dza! Oh! oh! atteindè-vo vâi! Vo z'ai onco ou rudo front dè veni no lo démandâ! Mè seimbllio que n'ein dza prâo fé por vo tant qu'ora: ia quieinze dzo, on par dè solâ, la senanna passâ, dou francs veingt po 'na crépena; ia cauquiès dzo, houitanta centimès po on n'étsevetta dè lanna po brotsi voutrès tsaussons, sein comptâ voutron lodzémeint et lè treinta centimès per dzo qu'on vo baillè, et vo n'itès pas onco conteinta et vo faut onco lo courti? Mâ, que dâo dianstre volliâi-vo l'âi pliantâ à cé courti?

Adon, quand l'oût cé chapitre, la Janette eimpougnè lo pécliet dè la porta et l'âi repond ein sè revereint contrè la trabllia:

— Cein que l'ài vu pllianta? Et bin, l'ài vu pllianta dâi syndiquo et dâi municipaux, ye vignont tant bin et sont tant bons!

Les moyens de chauffage dans l'antiquité.

La fumée.

Vu la température exceptionnellement douce dont nous jouissons malgré la saison avancée, nous n'avons, jusqu'ici, utilisé nos moyens de chauffage que très modérément. Nous connaissons même des ménages qui n'ont pas encore allumé le calorifère.

Nous n'échapperons certes pas aux grands froids, mais nous avons, grâce aux applications de la science industrielle, les moyens les plus économiques et les plus commodes de bien chauffer nos appartements.

Mais lorsque, le cigare ou la pipe aux lèvres, nous faisons une lecture intéressante, les pieds sur les chenets, lorsque nous travaillons dans un local agréablement chauffé, bien rares sont ceux d'entre nous qui se figurent ce qu'étaient les moyens de chauffage chez les anciens et tous les désagréments qu'ils présentaient.

Voici, à ce propos, ce que nous extrayons de la *Science illustrée:*

A l'époque où le luxe le plus fastueux s'étalait dans les constructions grecques et romaines, les architectes n'avaient pas encore découvert le moyen de ménager, dans leurs murailles, un conduit pour dégager la fumée, et, dans leurs palais d'or et de marbre, les Césars eux-mêmes étaient moins bien partagés, sous ce rapport, que le plus modeste bourgeois de notre époque.

De nombreux archéologues ont vainement cherché dans les ruines léguées par l'antiquité un seul vestige de cette invention si simple et si nécessaire: une cheminée; tous ont dû reconnaître que ce perfectionnement industriel était ignoré des anciens.

Aucun des édifices antiques ne présente, en effet, en Italie ou en Grèce, la plus légère trace d'une cheminée; les maisons d'Herculanum n'en possèdent pas.

Un passage de Sosipator porterait à croire que la cheminée des cuisines n'était elle-même qu'une simple ouverture. «L'exposition de la cuisine, dit-il, est chose fort importante. Il faut qu'elle reçoive la lumière convenable; il faut que le vent n'y souffle pas de manière à renvoyer la fumée dans l'intérieur du bâtiment, ce qui nuirait à la cuisson des mets et leur donnerait un goût désagréable.»

Donc s'il y avait eu des cheminées, le cuisinier n'aurait pas eu besoin d'étudier avec tant de soin la direction du vent et la situation de son laboratoire.

Columelle recommande aux architectes d'élever autant que possible le toit de leur cuisine pour échapper aux dangers de l'incendie. Les anciens voyaient souvent leurs maisons détruites par l'imprudence des cuisiniers, témoin ce propriétaire dont parle Horace et qui «risque de brûler sa maison pour faire rôtir des becfigues.»

Vitruve conseille expressément «de ne pas placer d'ornements et de moulures dans les appartements où l'on fait du feu, parce qu'ils ne tarderaient pas à se couvrir de suie».

Les images des ancêtres, rangées dans l'atrium ou antichambre «fumeuse», ne tardaient pas à devenir noires et méconnaissables: le nom même d'atrium signifie «chambre noire». Chez les riches, des esclaves étaient chargés de faire disparaître les traces de la fumée; mais les asiles des pauvres gens se revêtaient d'une épaisse couche de fumée, qui servait à engraisser la volaille!

Comme, selon Columelle, «la cuisine était une sorte de caverne remplie de cette vapeur épaisse et noirâtre», on l'éloignait le plus possible des autres appartements.

Pour se garantir de la fumée, durant l'hiver, les anciens prenaient mille précautions. Dans le «caminus», poêle portatif ou foyer creusé dans le plancher ou le sol, on brûlait des combustibles ne donnant point de fumée ou en donnant une agréablement odorante: charbon de bois, parfums et bois odoriférants.

Horace se plaint amèrement d'une auberge «où la fumée épaisse qui s'échappait du foyer lui arrachait des larmes involontaires».

Comme les Espagnols modernes, les anciens chauffaient leurs habitations avec des braseros et des vases portatifs; Héliogabale y faisait brûler, en guise de combustible, du bois de santal et des parfums. Dans les maisons d'Herculanum, ont été découverts des charbons, des patères larges et évasées, des poêles de dimensions diverses, mais comme nous l'avons dit, pas de cheminées. Le poêle «tendour» de la Grèce moderne et le «temnor» de Perse, perpétués jusqu'à nos jours, nous donnent une idée de ces ustensiles.

Les foyers portatifs étaient les seuls admis dans les temples, et, faute d'être placés dans un courant d'air très actif, risquaient fort de s'éteindre; c'est ce qui explique les soins continuels que les prêtresses de Vesta étaient obligées de donner au feu sacré.

Le pasteur et Bâbi. — Un pasteur de campagne, fort amateur des exercices d'équitation, avait loué un cheval pour faire une escapade dans les localités voisines. Il profita de sa monture toute la journée, mais comme il était fort avare, il ne daigna pas lui offrir la moindre ration d'avoine.

La pauvre bête remise au garçon d'écurie, haletante et les flancs déprimés, se dirigea rapidement vers le râtelier. Le patron arrive, examine *Bâbi* et, au premier coup d'œil, s'aperçoit qu'elle n'a point été l'objet de grandes générosités.

Bâbi mangeait avec avidité.

— Jean, s'écrie le voiturier qui était un malin.

— Mossiè!

— Va-t-en chez monsieur le ministre, et demande-lui si la bride de Bâbi n'a pas été changée.

Le garçon voiturier court chez le pasteur qu'il rencontre dans la rue: «Chustement, challais chez vous, mossiè, lui dit-il, le patron il demande si vous n'avez pas changé le pride du Bâbi!»

Surpris par cette question, le pasteur répond ingénument: «Ce n'est pas possible, mon ami, car le cheval n'a pas été débridé.»

Récital de M. Alph. Scheler. — Les cinq récitals que vient de donner M. Scheler, professeur de diction, ont eu un si brillant succès que chaque fois il a eu le plaisir de voir le nombre de ses auditeurs augmenter. Tous en revenaient enchantés.

Mais ces intéressantes séances ayant été données à cinq heures de l'après-midi, nombre de personnes, empêchées par leurs occupations, ont eu le regret de ne pouvoir y assister. Elles apprendront donc avec grand plaisir, que M. Scheler donnera un nouveau récital, lundi 13 novembre, à 8 heures du soir, salle des concerts du Casino-Théâtre. Le programme en est fort beau et très varié; aussi, ne saurions-nous trop recommander cette attrayante récréation littéraire.

La Muse, une de nos meilleures sociétés d'amateurs, convie ses nombreux amis à une soirée artistique et musicale qu'elle donnera demain dimanche, à Tivoli, à 7½ heures du soir, à l'occasion du tirage de sa tombola. L'*Orphéon* et la *Fanfare lausannoise* lui prêteront leur précieux concours. Comédies, chœurs, airs de fanfare figurent au programme. Pour terminer, bal. Prix d'entrée: deux billets de tombola (50 centimes le billet) ou 1 franc. Premier lot, 300 fr. et une charmante soirée par dessus le marché.

THÉATRE. — A chaque nouvelle représentation, nouveaux succès pour nos excellents artistes. Jeudi, le *Gendre de M. Poirier* a fait une salle bien garnie. M. Perron a rendu admirablement le rôle de M. Poirier, dans lequel on a chaudement applaudi son jeu plein de bonhomie et de finesse.

M. Fillod (Verdelet), qui jouait pour la première fois sur notr escène, a généralement plu. Le lever de rideau: *Madame a ses brevets*, a été gaiement enlevé par Mme Magné et M. Darcourt.

Demain, dimanche, charmant spectacle, car **Jalouse** et *La Sauterelle* sont deux pièces vraiment désopilantes, du commencement à la fin.

Un **grand et beau Concert** nous est annoncé; c'est celui que donnera mardi soir, 14 courant, dans le temple de St-François, **M. A. Dénéréaz,** notre distingué organiste, avec le concours de **Mme L. Ketten,** de **Mlle Cécile Ketten,** cantatrices, et de **M. Gade**, violoniste. Certes, voici des noms qui se passent de tout commentaire. Rappelons seulement les succès récents de Mlle Ketten, sur plusieurs grandes scènes d'Europe. Il y a longtemps déjà que les Lausannois n'ont eu le plaisir d'entendre la gracieuse cantatrice; ils ne manqueront pas l'occasion qui leur est offerte. Le programme, très varié, est composé exclusivement de morceaux de choix.

Billets à l'avance chez MM. *Tarin, L.-O. Dubois, Fœtisch* frères et *Wallbach*.

Livraison de *novembre* de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE. Conrad-Ferdinand Meyer et Louis Vulliemin, par Charles Vulliemin. — Aux Philippines, par Edmond Plauchut. (Seconde partie.). — En plein air. Histoires de bons gabelous, par T. Combe. — La musique dramatique en Russie, par Michel Delines. — Un hiver en Espagne, par Ernest Muret. — La France et le procès Dreyfus, par Ed. Tallichet. — Parole tenue. Nouvelle, de Jacob Frey. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique, politique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

Taches de pétrole sur un livre. — Entre deux feuilles de papier buvard, aussi épais que possible, placer la page que macule le pétrole. Passer sur les feuilles de buvard, et alternativement sur celle de dessus et sur celle de dessous, un fer à repasser très chaud. L'huile minérale ne tarde pas à s'évaporer et à être absorbée par les feuilles de papier buvard, que l'on doit remplacer dès qu'elles sont sales.

Un second procédé consiste à chauffer au-dessus d'une lampe et à une certaine distance, la feuille souillée du livre. Si la tache est récente, le pétrole, sous l'action de l'intense chaleur que développe la flamme, se vaporise rapidement.

Canard en salmis. — Les restes de canards cuits en broche se préparent en salmis. Passer les morceaux, mettre dans une casserole un verre de vin rouge, autant de bouillon, deux cuillerées d'huile d'olive, échalottes hachées ou entières, si l'on veut les retirer; faire bouillir et laisser réduire, placer les morceaux de canards dans cette sauce en les saupoudrant de chapelure de pain, et dès qu'ils sont chauds, les servir après avoir exprimé dessus le jus d'un citron.

On peut remplacer l'huile par du beurre.

Demoiselle à marier:

— Non, vois-tu, maman, il a beau être riche, jamais je n'épouserai un homme qui a les cheveux rouges...

— Mais, ma pauvre enfant, réfléchis donc qu'avant un an il sera chauve!

L. MONNET.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit: «Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiées j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les **Pilules hématogènes du docteur Vindevogel.** Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

AGENDAS DE BUREAUX

POUR 1900

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.